

Irri.pl@ine

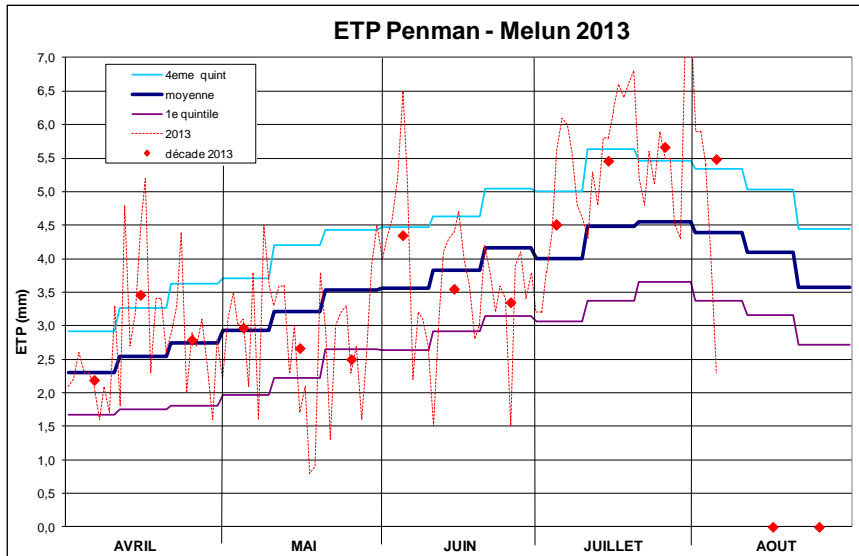
Date	ETP (mm/jour)
01-août	7,1
02-août	7,8
03-août	5,9
04-août	5,9
05-août	5,4
06-août	4,0
07-août	2,3

N° 136 – 8 août 2013 – 3 pages

Votre prochain Irri.pl@ine paraîtra le 5 septembre 2013

METEO

Le début du mois d'août continue sur la lancée de juillet, avec des temps plus ou moins orageux.



Le graphique ci-contre présente l'évolution des ETP depuis avril : si les données journalières (---) peuvent être très fluctuantes, avec des valeurs qui passent parfois les 6,5 voire 7 mm/j, les moyennes par période de 10 jours (◆) permettent de dégager une tendance pour la décade. D'avril, à juin, les ETP décadaires de 2013 ont souvent été inférieures aux ETP moyennes. Depuis le 1^{er} juillet, les ETP décadaires sont autour du 4^e quintile (qui représente le niveau maximum en fréquence de 1 année sur 5). La perturbation qui a traversé le département hier, a généré une diminution de l'ETP.

Globalement les cumuls de précipitation de début août restent très hétérogènes, à l'image des pluies du 7 août qui varient de quelques mm (inférieur à 5 mm) à plus de 40 mm selon les secteurs.

BESOINS EN EAU DES CULTURES

La consommation en eau des cultures est fonction de leur stade végétatif et des conditions météo. Elle peut être estimée à partir de l'évapotranspiration.

Culture	Stade	Coef. Cultural Kc	Besoins : ETM=kc ETP (mm/j)	Besoins hebdomadaire (mm)
Betteraves	Recouvrement	1,0	4,5	31,5
Maïs	14 feuilles à Floraison	1,0	4,5	31,5
	Floraison à flo + 21 j	1,2	5,4	37,8
	Grain laitieux	0,9	4,1	28,4
	Grain pâteux	0,8	3,6	25,2
Pommes de T	Recouvrement + 30 j	1	4,5	31,5
	Début sénescence	0,8	3,6	25,2
Oignons	pleine bulbaison	1,1	5,0	34,7
	Etalement	0,7	3,2	22,1
Haricots et Flageolets	Bouton floraux	0,8	3,6	25,2
	Formation des gousses	1,2	5,4	37,8
	Gousses pleines	1,0	4,5	31,5

Estimation des besoins en eau :

$$ETM = kc ETP$$

(pour des ETP moyens de 4,5 mm/jour)

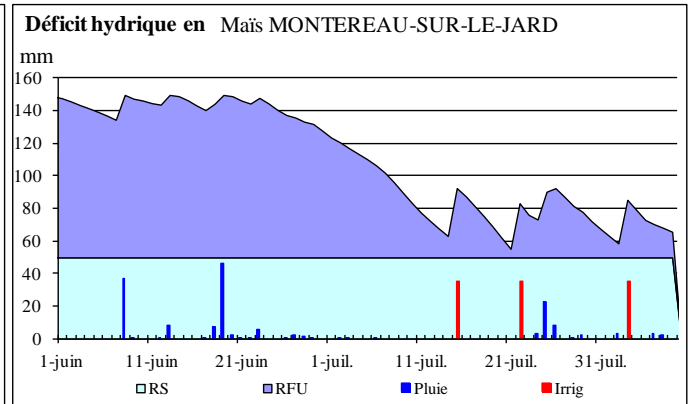
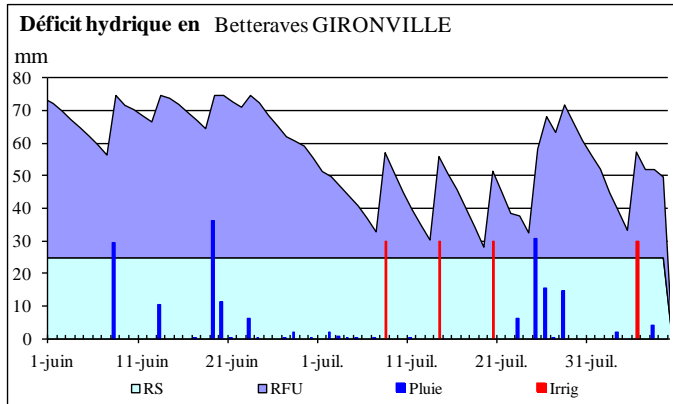
✓ Conseils Irrigation.

Les besoins en irrigation seront à adapter aux précipitations et aux types de sol.

A partir de 10 mm de pluie, les irrigations peuvent être suspendues, d'un jour par tranche de 4 à 5 mm.

En l'absence de précipitations significatives, avec les conditions estivales actuelles, les irrigations restent nécessaires pour satisfaire les besoins en eau des cultures et reconstituer les réserves en eau des sols.

Les graphes ci-dessous simulent le niveau de la réserve en eau du sol de quelques parcelles, en fonction des données d'ETP et des apports d'eau, pluies d'après les données des stations météo, ou irrigation.



Betteraves : la pluviométrie de cette semaine nécessite de poursuivre les tours d'eau

Maïs : l'irrigation est nécessaire pour assurer le rendement de la culture, très exigeante en eau à ce stade.

Pomme de terre : Une irrigation sans excès permet d'éviter des tubercules difformes ou avec un cœur creux. Certaines parcelles déjà défanées, ne devraient plus avoir de besoin d'irrigation.

Compte tenu des conditions météo actuelles, avec des ETP sur **flageolets, haricots verts, oignons et plantes aromatiques** l'irrigation doit également se poursuivre sur le rythme de 4 à 5 mm/j

Eventuellement un passage pourrait se justifier sur **tournesol** pour maintenir le feuillage en activité le plus longtemps possible après la floraison afin d'assurer le remplissage des graines (PMG et teneur en huile).

STRATEGIE AGRONOMIQUE

QUAND ARRETER L'IRRIGATION

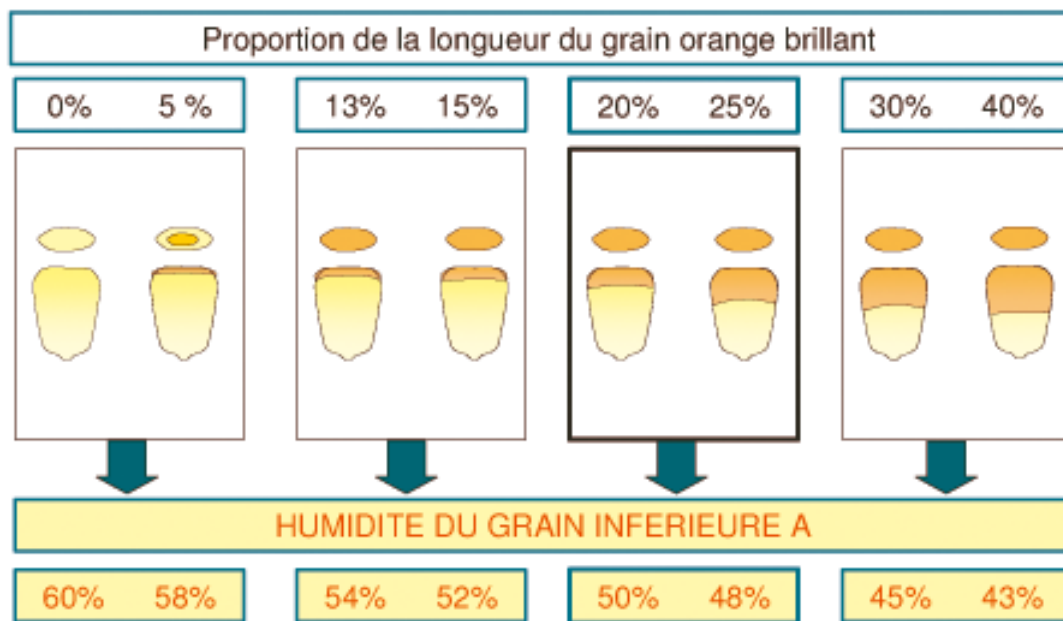
✓ Betteraves

Ne pas démarrer de nouveaux tours d'eau fin août, sauf en cas de déficit cumulé exceptionnel et prolongé en sol superficiel car, après cette date, l'irrigation est moins bien valorisée, peut devenir néfaste et entraîner une chute brutale de la richesse en cas d'automne pluvieux. En outre, l'eau en excès dans le sol à cette époque de l'année nuit fortement à la qualité de la récolte.

✓ Maïs

Le stade 50 % d'humidité du grain (environ 32 % de matière sèche plante entière) sert de repère pour décider des arrêts d'irrigation. L'arrêt est décidé en fonction du type de sol et de la situation hydrique de la parcelle.

A la parcelle, le bilan hydrique et l'information délivrée par les sondes tensiométriques sont de précieux indicateurs pour caler précisément la date d'arrêt. L'observation des épis permet de conforter la décision.



Estimation visuelle
du stade 50 %
d'humidité du grain

source : Arvalis

✓ Autres cultures

Pour les autres cultures, la dernière irrigation serait à prévoir :

- 8 à 10 jours avant le défanage des **Pommes de terre**,
- quelques jours avant récolte pour les **Haricots verts**,
- jusqu'à 15 jours avant récolte (grains à 45 % MS) pour les **Flageolets**
- jusqu'à 3 semaines avant récolte sur les variétés tardives d'**Oignons**.

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

➔ Aucune restriction sur les prélèvements n'est en vigueur dans le département.

SITUATION DES NAPPES

✓ Nappe de Champigny

Le 22 juillet 2013, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 49,50 m NGF.

Le 5 août 2013 celui de Saint-Martin-Chennetron 133,36 m NGF.

Rappel : ENVOI DES INDEX DE COMPTEURS



Les irrigants engagés dans le protocole de **Gestion Volumétrique sur la Nappe du Champigny** sont tenus de renvoyer leurs index de compteur **le 1^{er} de chaque mois**, même si aucune irrigation n'a été réalisée.

Merci de nous préciser lorsque vous avez terminé votre campagne d'irrigation

✓ Nappe de Beauce

Le 4 août 2013, l'indicateur piézométrique pour le secteur Beauce Centrale était à 114,41 m NGF, soit 7 cm plus bas que la semaine passée. Celui du secteur Fusain était à 87,11 m NGF, soit une diminution de 13 cm en une semaine.

En cours de campagne, ce sont le débit des rivières de référence qui sont suivis pour la gestion collective de l'irrigation. Pour le moment, les pluviométries assurent un maintien des débits.

	<p>Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine, E-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08 <i>avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR</i></p> <p>Toute rediffusion et reproduction interdites</p>	
---	--	---